



Traités de commerce France Danemark Emission commune France Danemark

Le 14 février 1663, Louis XIV et Frédéric III, souverains respectifs de la France et du Danemark, concluent à Paris un traité « d'Amitié et de Commerce » annonçant vingt-trois ans de parfaite entente politique et commerciale. Les relations entre les deux nations, pourtant anciennes (les premiers accords écrits réglementant leurs liens commerciaux remontent au XV^e siècle), avaient fortement pâti de la guerre dano-suédoise qui ébranla l'Europe de 1658 à 1660.

Alors que la France n'en finissait plus, depuis une vingtaine d'années, de jouer les médiateurs, la paix de Copenhague en 1660 et l'accord du même nom en 1663 initient une avantageuse alliance entre les puissances française et danoise. Les 45 articles posent les règles de cette « parfaite et perpétuelle amitié » : libre circulation des biens et des personnes sur mer et sur terre, facilités de commerce, non assistance de leurs ennemis respectifs, tolérance de la pratique du culte chez les agents et ministres des rois.

Le pacte, renouvelé par maints traités (1742, 1749, 1813), fête cette année son 350^e anniversaire, rappelant ainsi les liens d'amitié qui unissent, depuis plusieurs siècles, ces deux pays membres de l'Union européenne.

11 13 023



11 13 024



INFOS PRATIQUES

Vente anticipée Premier Jour

A Paris

Les jeudi 7, vendredi 8 et samedi 9 novembre 2013 de 10h à 18h au Carré d'Encre, 13bis rue des Mathurins, 75009 Paris.

Les jeudi 7, vendredi 8 et samedi 9 novembre 2013 de 10h à 18h au Salon philatélique d'automne, à l'Espace Champerret, porte de Champerret, 75017 Paris.

Vente générale

Dans certains bureaux de poste à partir du 12 novembre 2013, au Carré d'Encre, par correspondance à Phil@poste, service clients et sur le site Internet www.laposte.fr

INFOS TECHNIQUES

Conception graphique : Jakob Monefeldt et Elsa Catelin
Timbres : création de J. Monefeldt et gravure d'E. Catelin
Impression : taille-douce
Couleurs : polychromie
Format des timbres : carré 40x40 mm
Présentation : 30 timbres à la feuille
Valeur faciale : 0,63 € et 0,80 €
Tirage : 1 500 000 ex pour chacun des timbres